

Notice d'information destinée aux patients concernant l'Infiltration

L'infiltration est un geste habituel et fréquent, souvent opposé pour traiter localement un phénomène inflammatoire articulaire ou tendineux. Il consiste à injecter un médicament anti-inflammatoire au contact de la lésion.

Ce médicament est le plus souvent un corticoïde. On propose par ailleurs des injections de produit de visco-supplémentation dans l'arthrose du genou.

Ce geste est généralement sans risque, mais nécessite certaines précautions :

- Le geste ne doit pas être effectué si le patient suit un traitement anticoagulant (Previscan, Sintron...) ou antiagrégant (Ticlid, Plavix...) Il doit le signaler pour que le traitement soit adapté temporairement.
- Le patient doit signaler tout problème allergique en particulier à l'iode, aux anesthésiques ou à d'autres médicaments. Une prémédication sera alors donnée quelques jours avant le geste.
- Le patient doit signaler s'il est diabétique car l'administration de corticoïdes peut parfois déséquilibrer le diabète : il peut arriver qu'en cas de diabète grave ou instable, on ne puisse procéder à une infiltration.
- Le patient doit signaler s'il est hypertendu ou porteur d'une maladie cardiovasculaire.
- Le patient doit signaler s'il a eu récemment:
 - Un problème infectieux (dentaire, ORL, urinaire, respiratoire)
 - Un problème cutané en particulier une petite plaie qui peut être une porte d'entrée infectieuse
 - De la fièvre
- Le patient doit signaler s'il est particulièrement angoissé par ce geste : une prémédication le matin du geste sera prescrite pour détendre le patient et permettre le déroulement du geste sans stress.
- La patiente doit également signaler si elle allaite ou si elle est enceinte.

COMPLICATIONS EVENTUELLES

Elles sont rares.

La plus exceptionnelle mais la plus sérieuse est la survenue d'une infection : arthrite septique ou abcès. Tout gonflement douloureux et chaud avec fièvre dans les jours qui suivent l'infiltration doit être notifié rapidement au médecin pour adapter au plus vite l'exploration et le traitement de cette infection.

Plus souvent, le patient peut présenter des flushs : sensation de chaleur au niveau des joues qui rougissent. Ce phénomène est anodin, disparaît en 48 heures et n'est pas lié à un phénomène allergique. Il ne contre-indique pas une infiltration ultérieure.

Le point de ponction peut rester douloureux pendant quelques heures, douleur qui s'estompe spontanément ou après la prise d'un antalgique.

Il peut exceptionnellement apparaître une atrophie cutanée ou une dépigmentation du point de ponction lorsqu'une infiltration est superficielle et que le produit cortisonique refoule par le point d'injection.

Une compression du point d'injection est nécessaire pour éviter ces incidents.

Enfin, une allergie à l'anesthésique, exceptionnellement au produit corticoïde peut survenir.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Dr CREUZE le lundi après midi ou le mercredi matin au 05.56.12.14.40.

ATTESTATION A COMPLETER

**Je soussigné(e),
Madame, Mademoiselle, Monsieur,**

Certifie avoir pris connaissance de la fiche d'information concernant l'infiltration :

réalisée le par le Docteur CREUZE,

Et avoir reçu les réponses satisfaisantes à mes questions concernant cette infiltration.

Le :

**Signature :
(Précédée de la mention "lu et approuvé")**